



Invitation presse

Saint-Denis, le 2 juillet 2019

Signature du premier contrat de progrès du territoire relatif à l'eau potable et l'assainissement mercredi 3 juillet à 14 h - Préfecture

Porté par la CASUD, le **premier contrat de progrès du territoire relatif à l'eau potable et à l'assainissement** sera **signé ce mercredi 3 juillet** par l'ensemble des partenaires institutionnels et financiers touchant à la thématique de l'eau potable et de l'assainissement sur le territoire de la Communauté d'agglomérations du Sud (CASUD) : préfecture, conseil régional, conseil général, Agence de santé océan Indien, Office de l'eau, Agence française de développement, Caisse des dépôts et consignations, Agence française pour la Biodiversité, Comité eau et biodiversité, CASUD.

La presse est cordialement invitée à cette signature le mercredi 3 juillet à 14 h dans les salons de la Préfecture.

Ce contrat valide la stratégie et les principes de gestion et d'investissement en matière d'eau potable et d'assainissement de la CASUD pour les 5 prochaines années. Il s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du « plan eau DOM » à La Réunion.

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 / 74 34 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974 - Facebook : @Prefet974

